



Les comptes virtuels ou l'innovation au service de la trésorerie

Grand rendez-vous de la délégation « Nouvelle Aquitaine »
20 mars 2026

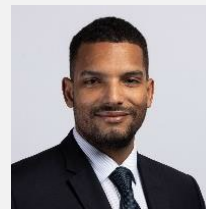


Cash Management Sales



Jennifer Saada
Corporate Cash Management
Sales

Email: Jennifer.saada@db.com
Tel: +33 (1) 4495 - 5992



Malick Faye
Corporate Cash Management
Sales

Email: malick.faye@db.com
Tel: +33 (1) 4495 - 5922

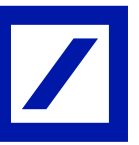


Deutsche Bank

Les comptes virtuels ou l'innovation au service de la trésorerie

With deep dedication.





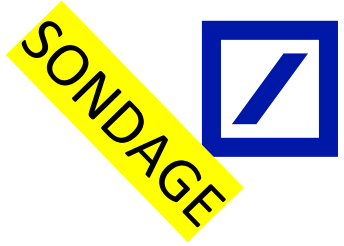
● Agenda

- *Qu'est-ce que sont les comptes virtuels?*
- *Avantages et considérations*
- *Les comptes virtuels, pour quels usages?*
- *Focus sur les structures "pour compte de"*



Qu'est-ce que sont les comptes virtuels?

Quels sont vos principaux objectifs prioritaires concernant le déploiement des comptes virtuels



1. Atteindre 100% de réconciliation automatique
→ Lettrage et identification immédiate des encaissements.
2. Rationaliser la structure de comptes bancaires et réduire les coûts
→ Réduction des comptes physiques et des frais de tenue.
3. Centraliser les flux et la visibilité du cash
→ Mise en place de payment/collection factory.
4. Gagner en agilité et sécurité
→ Simplification du KYC et réduction de la fraude.



Quels sont vos principaux objectifs prioritaires concernant le déploiement des comptes virtuels ?



Structure de Virtual IBANs en Europe (exemples)

En Europe, la génération de numéros de compte virtuels dépend du modèle de l'IBAN local et des exigences des systèmes de compensation

Localisation du compte physique	Structure de l'IBAN Virtual	Client ID chiffres	Longueur du compte virtuel
Germany		3 chiffres	7 chiffres
UK	GB [CS] DEUT234238 [CID] [VAN]	2 chiffres	6 chiffres
France	FR 76 1778900999 [CID] [VAN] [CS]	3 chiffres	8 chiffres
Italy	IT [CS] 0310401633 [CID] [VAN]	3 chiffres	9 chiffres
The Netherlands	NL [CS] DEUT7 [CID] [VAN]	2 chiffres	7 chiffres
Portugal	PT 50 00439999 [CID] [VAN] [CS]	2 chiffres	9 chiffres

- L'ID client est fourni par la Deutsche Bank et est constant pour tous vos VIBAN, identifiant le client au sein de la DB
- Les numéros de compte virtuels et les VIBAN qui en résultent sont créés à votre discrétion
- Les VIBAN eux-mêmes n'ont pas besoin d'être enregistrés auprès de la Deutsche Bank
- Il existe des exceptions, lorsque des VIBAN individuels sont attribués à différentes entités juridiques (structures de compte «pour le compte»)
- Les deux positions après le code pays sont les chiffres de contrôle. Ils sont dérivés à l'aide d'un algorithme



IBAN Virtuels (VIBANs)

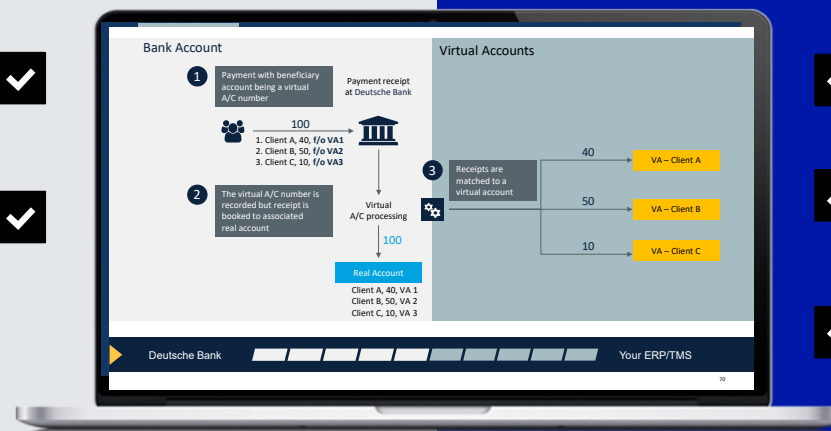
Communication d'une rangée de VIBANs par la banque ✓

Les VIBAN servent de références dans le traitement des transactions et sont associés à un client ✓

Toutes les opérations électroniques et les devises majeures sont supportées ✓

Des relevés de compte sont fournis avec mention des VIBAN ✓

Les VIBAN sont liés à un compte bancaire physique et le crédit des transactions s'effectue sur celui-ci ✓



Comptes Virtuels

Communication d'une rangée de comptes virtuels par la banque ✓

Les comptes virtuels sont gérés dans un grand livre distinct (généralement à l'extérieur de la banque) ✓

La tarification est consolidée et débitée directement sur votre compte courant principal (Master Account), simplifiant ainsi votre gestion administrative. ✓

Chaque compte virtuel détient une balance virtuelle ✓

Concerne tout encaissement et décaissement – toutes les devises sont supportées ✓

Des relevés de compte pour chaque type de compte et avec mention des comptes virtuels ✓



1er cas d'usage: Réconciliation automatique

Processus comptable traditionnel vs processus comptable virtuel

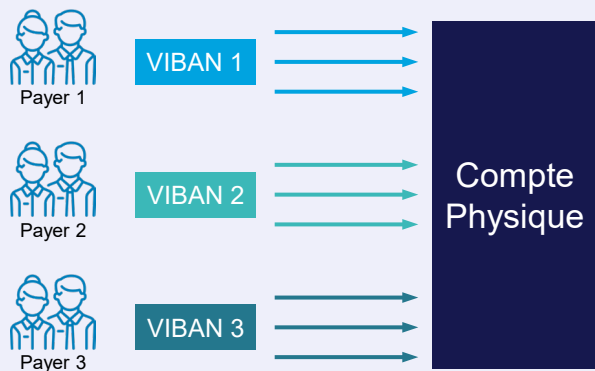
Sans IBAN Virtuel : Paiement multiple sur un compte → faible taux de réconciliation reconciliation rate



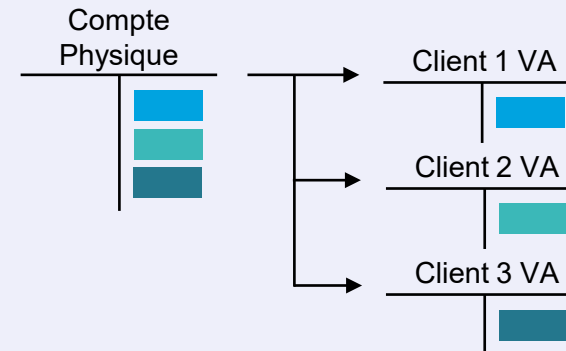
Faible taux de rapprochement automatique entraînant un effort manuel coûteux, en raison de...

- Références manquantes ou erronées
- Montants identiques dans de nombreux paiements (par exemple, dans les activités B2C de masse/de services)
- Une autre personne que le client connu paie pour le compte du client (par exemple, les frais de permis de conduire sont souvent payés par les proches)

Avec des comptes virtuels : Paiements multiples avec VIBAN → Taux de rapprochement de 100%



Taux de réconciliation de 100 % basé sur les VIBAN

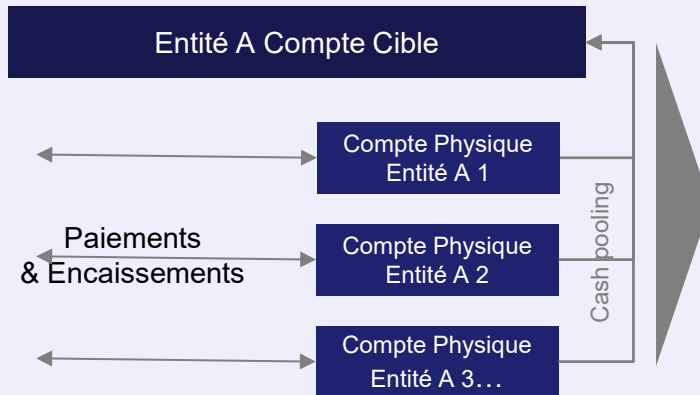


2^{ème} cas d'utilisation : Rationalisation des comptes

Structures de compte traditionnelles et structures avec VAN



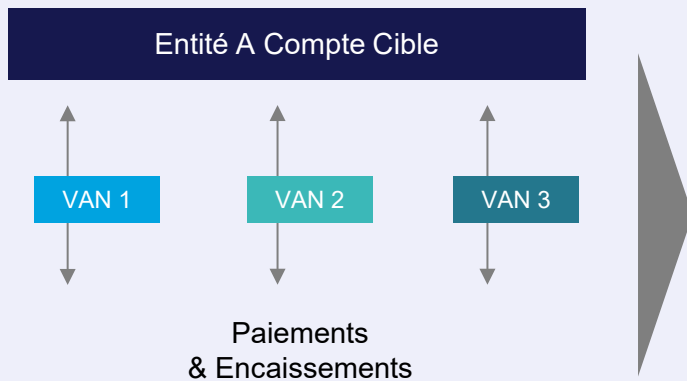
Sans comptabilité virtuelle : plusieurs comptes pour séparer et segmenter les transactions dans le groupe



Un grand nombre de comptes physiques et de relations bancaires

- Inefficacité des prévisions de trésorerie et visibilité des liquidités avec délai d'un jour en raison de la période d'information et de la structure de flux
- Perturbations et inefficacité des processus comptables décentralisés
- Taux d'automatisation amélioré pour le rapprochement et les jours de ventes en cours

Avec la comptabilité virtuelle : structure de compte rationalisée et efficace prenant en charge les processus centralisés



Paievements et encaissements enregistrés sur le compte en temps réel via des VIBAN, ce qui permet une comptabilité virtuelle

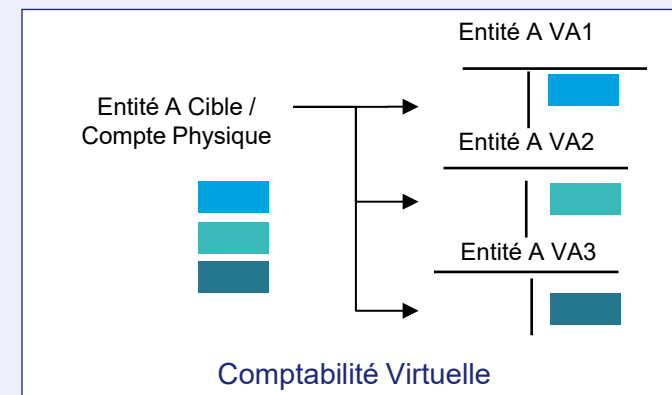
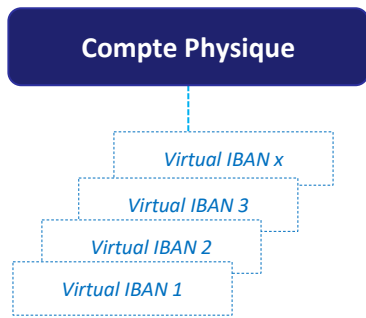


Illustration simplifiée – 3 types de structures en fonction de vos besoins et de votre organisation

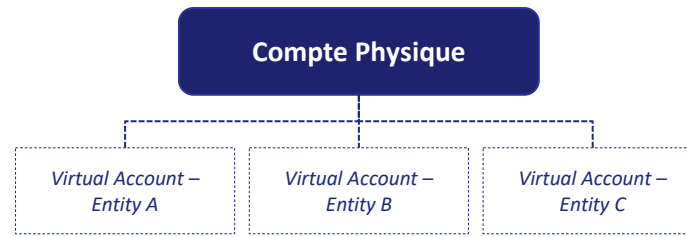


Structure 1 Réconciliation automatique



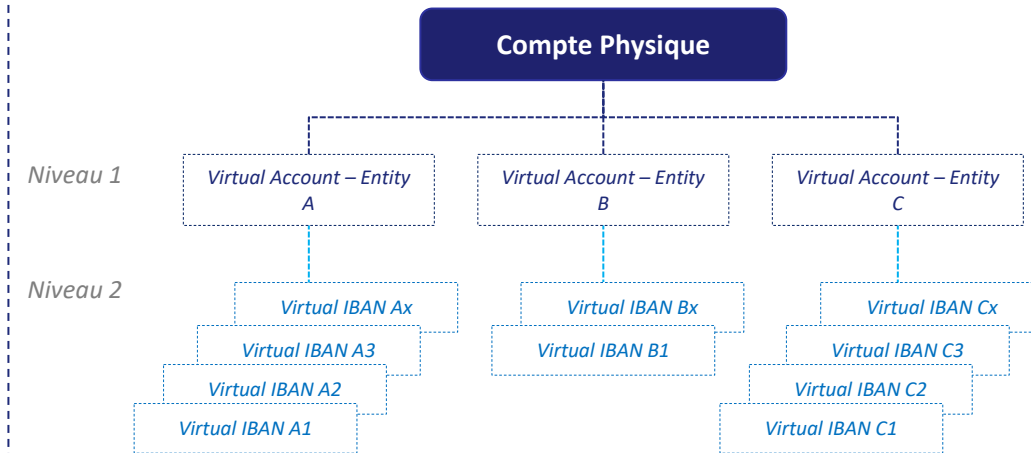
- Allocation d'un compte virtuel par client
- Automatisation de la reconciliation permettant:
 - ✓ Élimine les efforts manuels
 - ✓ Améliore le credit management
- Relevé de comptes fourni par compte physique et précisant la référence du VIBAN pour chaque transaction

Structure 2 In-house Bank



- Rationalise le nombre de comptes **physiques**
 - ✓ Élimine les coûts liés aux comptes physiques
 - ✓ Réduit la charge administrative
- Ségrégation des fonds
- ou
- Optimisation de la trésorerie
 - Identifie automatiquement les bénéficiaires ou payeurs ultimes
 - Réduit le recours au cash pooling
 - Permet une visibilité à 100% des flux

Structure 3 Modèle de Trésorerie Unifié



- Combine les comptes virtuels pour la centralisation et les VIBAN pour la reconciliation
- Apporte un reporting interne simplifié et hiérarchisé
- Tous les flux concernant une entité ou un département spécifique sont logés dans un seul et même compte virtuel
- Réduit le recours au cash pooling et améliorer la circulation du cash en temps réel
- Apporte une visibilité nette du cash disponible pour les chefs de divisions ou d'entités



Avantages et considérations

Les principaux bénéfices des comptes virtuels



Optimisation de la visibilité du cash, de son accessibilité et de la gestion des limites intraday



Simplification des process KYC, des pouvoirs bancaires et de la circularisation



Meilleur contrôle des comptes grâce à des structures simplifiées et rationalisées



Une traçabilité des flux assurée grâce aux relevés de compte fournis à chaque niveau de la structure



Optimisation des coûts de gestion administrative



Amélioration des prévisions de trésorerie grâce à une centralisation des flux



Automatisation de la réconciliation des encaissements (et rejets de paiements)



Réduction du risque de fraude grâce à la non-communication du compte physique principal



Les économies directes par an

- I. Frais de tenue de compte et de reporting
- II. Frais de circularisation bancaire
- III. Frais transactionnels^(c):
nivellements, FX consolidé
- IV. Réduction des coûts
d'intérêts^(c): du fait
de la centralisation des flux
(COBO), réduction du recours aux
limites intraday ou overdraft

Les économies indirectes par an

- I. Temps et ressource passés
sur:
 - Gestion des relations
bancaires
 - Gestion des pouvoirs
bancaires
 - Gestion manuelle de la
reconciliation en comptabilité
et en trésorerie
 - KYC
- II. Coûts liés aux systèmes IT:
Maintenance des formats de
fichier et des interfaces IT, test,
ajouts des comptes...

Considerations sur les comptes virtuels et solutions de contournement

Éléments à prendre en compte avant d'implémenter les comptes virtuels



L'intégration des comptes virtuels nécessite une réflexion préalable sur ces leviers :

- Anticiper l'impact sur les processus internes et l'acculturation des équipes opérationnelles à cette nouvelle structure "logique".
- Assurer la compatibilité technique entre vos interfaces bancaires, votre TMS et l'ERP pour un reporting fluide.
- Définir en amont le paramétrage de l'auto-lettrage et la hiérarchie des écritures pour garantir la réconciliation automatique.
- Évaluer la concentration du risque sur une banque pivot unique (ou limitée) par rapport à un modèle multi-bancaire classique.
- Arbitrer entre la simplification de la structure de comptes et le maintien de relations stratégiques locales.



Avoir les bons systèmes de trésorerie

Mitigant: la banque propose des outils pour vous aider à gérer vos comptes virtuels



Le risque de rejets

Mitigant: la Banque propose le "compound naming" pour limiter le risque de rejets des SDD notamment



Communiquer les nouvelles coordonnées à vos contreparties

Mitigant: la virtualisation des comptes physiques facilite cette étape



La gestion des devises

Mitigant: la Banque offre des comptes virtuels multi-devises, un compte virtuel unique pour toutes les devises



Vérification du payeur (VoP)

Mitigant: la Banque met en place des alias pour réduire le risque de "no-match"



La gestion des moyens de paiements papier ou locaux

Mitigant: maintenir des comptes physiques pour les entités concernées



Le reporting



Quelles informations sont-elles communiquées dans les relevés de compte?

Les VIBANs sont transportés dans les relevés de compte de type MT94x et camt.05x ou via messages API

Bénéficiaire Nom de l'entité (si applicable) VIBAN

Paielements entrants vers un Compte Virtuel (Numéro)

MT94X

```
:25:84001234560000EUR000LDN
:28c:00119/001
:60F:D160914EUR36,37
:61:1609150915C2,65NTRFNONREF//8825200210709950
AC43879880-00001
:86:166?00SEPA CR TRANSFER?107E50?20EREF+RKE2E-000265-
s-x-GB?22SVWZ+Virtual IBAN 2016-09-0?238-EBA-SCT-on-us
ABWE+Entity A GBXXDEUT23?254238XX123456?30BICXXX?31DE
```

CAMT.05X

```
<Cdtr>
  <Nm>Test Client</Nm>
</Cdtr>
<CdtrAcct>
  <Id>
    <IBAN>84001234560000EUR000LDN</IBAN>
  </Id>
</CdtrAcct>
<UltmtCdtr>
  <Nm>Entity A</Nm>
  <Id>
    <PrvtId>
      <Othr>
        <Id>GBXXDEUT234238XX123456</Id>
        <SchmeNm>
          <Prtry>VA</Prtry>
        </SchmeNm>
      </Othr>
    </PrvtId>
  </Id>
</UltmtCdtr>
```

Paielements sortants effectués pour le compte de filiales

Numéro de Compte Virtuel uniquement

Numéro de compte virtuel (VAN) +
Nom Combiné (des deux entités)

```
<UltmtDbtr>
  <Nm>Subsidiary Ltd</Nm>
  <Id>
    <PrvtId>
      <Othr>
        <Id>{VIBAN}</Id>
        <SchmeNm>
          <Prtry>VA</Prtry>
        </SchmeNm>
      </Othr>
    </PrvtId>
  </Id>
</UltmtDbtr>
```

```
<UltmtDbtr>
  <Nm>Treasury obo Subsidiary
  Ltd</Nm>
  <Id>
    <PrvtId>
      <Othr>
        <Id>{VIBAN}</Id>
        <SchmeNm>
          <Prtry>FIN</Prtry>
        </SchmeNm>
      </Othr>
    </PrvtId>
  </Id>
</UltmtDbtr>
```

Cet exemple met en avant une entrée de fonds (SCT) vers un compte virtuel GB

*Les "Noms Combinés" (Compound Names) doivent inclure les noms des deux entités juridiques, séparés par "obo", "re" ou "by".



Pour quels cas d'usage?



SIEMENS

Mise en place d'un compte virtuel à l'échelle européenne pour une traçabilité complète du processus d'encaissement (structure POBO déjà en place).

Objectifs:

- Fermeture ou virtualisation de jusqu'à 55 % des comptes bancaires existants
- Virtualisation prévue de 200 comptes bancaires physiques existants à l'échelle mondiale

Avantages:

- La virtualisation de l'IBAN physique en VIBAN assure une transition fluide
- Rationalisation des comptes et réduction des coûts grâce à l'efficacité des processus (la gestion d'un compte virtuel réduit l'effort interne jusqu'à 80 % par rapport à un compte bancaire physique)
- Amélioration de l'allocation des liquidités en temps réel

Etude de cas Siemens



- Création d'un compte virtuel à Francfort depuis 2013
- La combinaison de POBO/ROBO avec la banque interne rend chaque centre de trésorerie régional superflu
- IHB gère 186 entités dans 48 pays avec 46 devises (30 gérées activement)

Avantages :

- **Plus de 70 entités sans compte bancaire (1/3 des entités)**, lancement de pays supplémentaires presque chaque trimestre
- Réduction des coûts de transaction et des frais de changes
- Visibilité et contrôle sur 100 % des flux de trésorerie des participants OBO
- La transformation de la Trésorerie est devenue un partenaire stratégique pour le Groupe

Etude de cas Roche



Home24 est une plateforme de meubles en ligne qui compte près de 2,3 millions de clients et emploie plus de 2000 personnes dans toute l'Europe.

Comment les comptes virtuels ont-ils permis une automatisation efficace des processus ?

Etude de cas Home24





Corporate Coverage



Isaure de Vaumas
Head of FraBeNeLux Coverage
and Corporate Bank in France

Email: isaure.de-vaumas@db.com
Tel: +33 (1) 4495 - 5979



Corentin Montfort
Corporate Banking Coverage

Email: corentin.montfort@db.com
Tel: +33 (1) 4495 - 5982



Ilaria Calo
Head of Cash Management Sales
France

Email: Iliaria.calo@db.com
Tel: +33 (1) 4495 - 6163



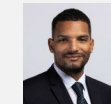
Jennifer Saada
Corporate Cash Management
Sales

Email: Jennifer.saada@db.com
Tel: +33 (1) 4495 - 5992



Victoire Deprez
Corporate Cash Management
Global Solution Sales

Email: victoire.deprez@db.com
Tel: +33 (1) 4495 - 6196




Malick Faye
Corporate Cash Management
Sales

Email: malick.faye@db.com
Tel: +33 (1) 4495 - 5922



Annexes

Quelle structure pour quelle organisation?




Payment Factory

- Centralisation, standardisation et automatisation des processus et contrôles de paiement à travers l'entreprise pour l'ensemble ou la plupart des entités opérationnelles
- Connectivité centrale par banque



Shared Service Center

- Les SSC (Centres de Services Partagés) vont au-delà du traitement des paiements et se concentrent sur le rapprochement des créances, les comptes fournisseurs, la comptabilité, le reporting, la paie, les immobilisations, la facturation, le change, etc.
- Les SSC traitent généralement au nom des entités opérationnelles, mais ne comptabilisent pas dans leurs propres livres



In-House Bank

- Une « banque » pour le groupe, répondant aux besoins de gestion de trésorerie, de change et de financement du groupe
- L'IHB (ou banque interne) gère les paiements/encaissements depuis son propre compte bancaire au nom des sociétés opérationnelles ; les transactions sont débitées/créditées sur le compte interne des sociétés opérationnelles
- Permet de n'avoir qu'un seul compte bancaire par devise, simplifiant ainsi la gestion des comptes bancaires

- Les solutions de comptes virtuels sont de plus en plus associées aux efforts de centralisation de la trésorerie
- Permettent aux entreprises de gérer les paiements et les encaissements plus efficacement, et aident à rationaliser les comptes bancaires



LEGAL INFORMATION

While the content of this document, presentation, communication or other information (“Information”) of Deutsche Bank AG or its group members (“DB”) is believed to be reliable and has been obtained from sources believed to be reliable, the Information is furnished for specific information purposes only and is provided “AS IS” without warranty or representation of any kind. DB makes no representation or warranty that the Information (i) is accurate, current, complete or error free; (ii) satisfies any individual requirements of recipient including its fairness or reasonableness; or (iii) is fit for recipient’s internal purpose. No representation, warranty or condition, express or implied (whether by law or otherwise) is given by DB or by provision of the Information and all such representations, warranties and conditions are excluded to the extent that their exclusion is permitted by law.

This Information reflects a current view solely for the purposes of the subject matter event, presentation or publication. Expressed opinions may differ from views set out in other documents published by DB. DB may change its view without notice or liability including for legal, regulatory, internal policy or other technology or market practice requirements. There is no obligation to update, modify or amend this Information or to otherwise notify a recipient in the event that any matter stated herein, or any opinion, projection, forecast or estimate set forth herein, changes or subsequently becomes inaccurate. Analyses and opinions contained herein may be based on assumptions that if altered may change the analyses or opinions expressed. Nothing contained herein shall constitute any representation or warranty as to future performance of any financial instrument, credit, currency rate or other market or economic measure. Furthermore, past performance is not necessarily indicative of future results.

Nothing on or in the Information is an offer or commitment or that can be accepted by recipient or any solicitation of an offer so as to create contractual obligations without further action by DB. DB does not act and does not purport to act in any way as an advisor or in a fiduciary capacity and the Information does not constitute solicitation or provision of investment, financial, accounting, legal, regulatory or tax advice and should not be used as a substitute for obtaining own respective advice from a subject matter expert licensed in the applicable jurisdiction which is recommended by DB. In addition, any subsequent offering will be at recipient’s request and may be subject to further negotiation. It is not intended that any public offer will be made by DB at any time in respect of any potential transaction discussed herein. Any offering or potential transaction that may be related to the subject matter of this Information will be made pursuant to separate and distinct documentation and in such case the information or data contained in this Information will be superseded in its entirety by such documentation.

This Information contains proprietary information of DB or third parties. Especially, this Information and words, symbols, service marks or trademarks used in this Information are protected by trademark, copyright, database and other intellectual property rights owned by or licensed to DB and/or other third parties. Except with the express prior written permission of DB, this Information may not be published, disclosed, or used for any other purpose beyond the intended presentation. No part or parts hereof may be reproduced, distributed, adapted, modified, republished, displayed, broadcasted or transmitted in any manner or by any means beyond the intended presentation unless authorized by the owner.

Copyright © 2025 Deutsche Bank AG. All rights reserved.